



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1761 LUNDI 17 JUIN 2013

# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

## PORTRAIT

### Pierre Kwenders, l'artiste du métissage musical

L'artiste s'est produit à la 25<sup>e</sup> édition des Francolies de Montréal. Il a récemment mis sur le marché son premier album intitulé « Whiskey & Tea ». Cet opus comprend des titres tels que « Baye Ebele », « Mardi Gras » etc. De son vrai nom, José Louis Modabi, le chanteur est né à Kinshasa avant de s'installer au Canada avec sa mère en 2001. Au sein du collectif rap-électro-soul dIFa (doing it for art), Pierre Kwenders s'est illustré par son chant en lingala en pratiquant un style world, électro et hip-hop.

Auparavant, l'artiste avait exercé son talent artistique au sein de chorales communautaires tout en s'imprégnant de la musique canadienne. bercé par la Rumba congolaise dans son enfance, il se décrit également comme un grand fan de musique francophone et pratique un mélange de style qu'il qualifie de « musique inspirée » dont les rythmes « vont de gauche à droite ».

Page 14

## SCÈNE

### Patson, parrain du Festival Toseka 2

Waato Balabala et MédiaLab, organisateurs de la rencontre internationale dédiée à l'humour, annoncent la participation de vingt-trois humoristes à la seconde édition qu'abritera le Théâtre de Verdure du 27 au 30 juin. Cette année, un peu comme l'an dernier déjà, la Côte d'Ivoire est une fois de plus bien représentée au Festival Toseka. Avec le tiers des humoristes étrangers à l'affiche, le pays d'Allasane Ouattara revient avec force et aligne neuf artistes, carrément la moitié de la participation étrangère. Ce, sans compter son parrain, le français Patrice Mian Kouassi, alias Patson, qui est aussi d'origine ivoirienne.

Les médias et autres agences de communication ne sont pas en reste. Outre les treize télé investies dans le projet, les radios et la presse écrite locale, journaux et magazines, France 24 et RFI seront de la partie.

Page 14

## Pourparlers de Kampala

# Querelle autour du projet d'accord final

Le dernier acte des négociations de Kampala devra se jouer autour de la signature par les parties, de l'accord final censé mettre définitivement fin aux travaux. Les deux projets y afférents présentés par le M23 et le gouvernement achoppent sur plusieurs points au grand dam de la facilitation qui peine à concilier des intérêts sans cesse divergents. Le gouvernement refuse de signer le projet présenté par le M23 au motif qu'il contient des dispositions qui consacrent en des termes clairs la partition du pays.

L'article 5 dudit projet qui fait



Trois délégués du gouvernement à Kampala, Charles Okoto, abbé Malu Malu et Raymond Tshibanda

obligation au gouvernement de décréter la partie est de la RDC comme étant une « zone sinistrée » fait jaser. Kinshasa y voit une supercherie du M23 qui voudrait récupérer les territoires sous son contrôle en vue d'exercer son autorité au grand dam de l'exécutif national dorénavant placé devant le fait accompli. Des considérations balayées par la rébellion qui tient à ce que des questions d'ordre sécuritaire, social, politique et économique soient également prises en compte dans ce document à polémique.

Page 12

## Électricité

# Un expert belge soutient la libéralisation du secteur



Des transformateurs de la Snel

Selon le Dr Ir Pépin Tchoua Heteu qui s'insurge contre les initiatives tendant à bloquer la loi sous examen au Sénat, une telle option comporterait plus d'avantages pour la population et pour le pays. Si la dynamique est bien encadrée et si l'État ne se désengage pas, pense-t-il, la libéralisation du secteur pourra être une bonne alternative pour le développement du domaine. Aussi pense-t-il qu'une électricité de bonne qualité permet aux ménages de créer les activités génératrices de revenus dans les villes et dans le monde rural.

De son avis, avec une électricité fiable vendue même quatre fois plus cher, les consommateurs paieraient encore moins cher qu'avec leur groupe électrogène. « L'argent ainsi économisé représente seulement pour la ville de Kinshasa plusieurs millions de dollars par an qui seraient réinjectés dans l'économie et profiteraient à tous », fait-il remarquer.

Page 12

## DON DE SANG

### 30% proviennent des donateurs bénévoles en RDC

Au moment où l'OMS prône que 100% de don du sang devrait provenir des donateurs bénévoles non rémunérés d'ici à 2020, en RDC, la situation est plutôt catastrophique. Selon le directeur du programme national de la transfusion sanguine, la RDC a besoin annuellement de 450.000 poches de sang. Malheureusement, seuls 30% de sang proviennent de donateurs bénévoles. D'où l'appel à la sensibilisation du ministre de la santé publique lancé aux communautés locales exhortées à souscrire à cet acte de bravoure et d'amour qui sauve des milliers de personnes. Pour le Dr Félix Kabange Numbi, le don bénévole de sang constitue une thérapie contribuant à l'accélération de la réduction de la mortalité du couple mère-enfant, mais aussi de la mortalité générale.

Page 13



## POINTE-NOIRE

## EFC menacée de fermeture

**Cette menace est due à la dévastation sans cesse croissante du massif forestier de la société Eucalyptus Fibre du Congo (EFC) par les populations, en particulier les propriétaires fonciers. La société a déjà perdu 9.000 ha de son patrimoine. La situation devenant de plus en plus alarmante, des centaines de personnes risquent de se retrouver sans emploi si une solution n'est pas vite trouvée.**

Le massif forestier avait été concédé en 2001 à EFC qui a signé avec l'État congolais un bail emphytéotique de 50 ans avec une option de prolongement de contrat d'une durée de 21 ans. Sur les 42.000 hectares qui constituaient son patrimoine, EFC ne compte actuellement plus que 30.000 Hectares. Le phénomène de coupe anarchique des eucalyptus des plantations d'EFC, qui dure depuis 2004 concerne en particulier les quartiers Nanga (arrondissement 6 Ngoyo) et Kofoli (arrondissement 5 Mongo Mpoukou) de la ville de Pointe-Noire ainsi que le plateau de Hinda, sous préfecture du département du Kouilou.

Dans ce massif pourtant classé par le décret 2009-211 du 22 juillet, portant sur leur classement et définissant leurs limites ainsi que leurs usages selon la loi 16-2000 du 20 no-

vembre, les propriétaires fonciers saccagent et brûlent les forêts d'eucalyptus après avoir vendus les terrains qui sont après occupés par les acheteurs. « C'est une grosse perte pour nous car mettre en place une telle parcelle nécessite beaucoup de moyens financiers, environ 350.000FCFA. Certes que nous avons des services de surveillance, mais ils ne peuvent pas être partout en même temps. En plus les propriétaires fonciers viennent souvent en groupe et accompagnés des éléments incontrôlés de la force publique. Ils opèrent la nuit ou tôt le matin », a expliqué Jules Eta, agent d'EFC.

Pour sauver le patrimoine d'EFC, des rencontres avec les autorités locales et les propriétaires fonciers ont été organisées. « Il y a quelque temps nous avons même reçu une délégation composée des ministres de l'Intérieur, de la Défense, de la Reforme foncière et celui de l'Économie forestière avec des experts. Nous attendons toujours la suite. » Mais sur le terrain la situation s'aggrave. « Si cela continue, il nous sera difficile de demander aux investisseurs chinois de continuer à investir dans la société. Cette situation est devenue un problème social qui nécessite l'intervention de l'État », a estimé Ran Tao, un autre agent d'EFC. La situa-



Une vue des cabanes construites dans des parcelles d'eucalyptus rain pour faire ce travail. Ce n'est pas moi que vous devez arrêter ce sont les propriétaires fonciers. En plus où était l'État quand ils ont commencé à vendre ces terrains ? Où est l'État pendant que les gens les occupent ou construisent des maisons ? Et où est-il pendant que EFC est aux aboies ? C'est à l'État de résoudre ce problème avec les propriétaires fonciers. »

Bon nombre de personnes se demandent pourquoi l'État reste passif face à ce comportement incivique des populations. C'est le cas du jeune Poati, surpris par les services de surveillance d'EFC avec d'autres jeunes à Nanga en train d'enlever les souches des arbres qui devaient permettre la reconstitution de la forêt, qui a confié pour se défendre : « J'ai été sollicité par l'acquéreur du ter-

rain pour faire ce travail. Ce n'est pas moi que vous devez arrêter ce sont les propriétaires fonciers. En plus où était l'État quand ils ont commencé à vendre ces terrains ? Où est l'État pendant que les gens les occupent ou construisent des maisons ? Et où est-il pendant que EFC est aux aboies ? C'est à l'État de résoudre ce problème avec les propriétaires fonciers. »

Outre la vente des terrains, les populations se livrent aussi à l'abattage anarchique des eucalyptus pour fabriquer du charbon, les vendre, les utiliser comme bois de chauffe ou simplement les brûler pour permettre un lotissement facile. Ces deux aspects (vente de terrains et des arbres) sont dus, selon Jean-Paul Po-

bath, habitant de la ville de Pointe-Noire, au manque d'emploi et au développement de la ville qui a occasionné, petit à petit, son rapprochement des plantations d'EFC que les gens considèrent maintenant comme des zones habitables. Aussi a-t-il suggéré le déclassement des plantations : « Nous avons beaucoup d'espaces vides dans le Kouilou et dans le pays. Ces Plantations doivent être déclassées et amenées loin de la ville et des zones habitées. »

L'abattage anarchique des arbres est récurrent. Selon Jules Eta, tous les jours, des ouvriers s'attèlent à construire rapidement des cabanes devant des agents de EFC atterrés, puisque qu'au cours d'un transport sur le terrain permettant la confrontation des agents d'EFC et les fonciers, la justice a révélé que les bâtisses, petites soient-elles, ne pouvaient pas être détruites. D'où la présence de nombreuses cabanes en plein milieu des parcelles d'eucalyptus. Au regard de tous ces aspects, les responsables d'EFC estiment que si rien n'est fait, d'ici à 2014, les forêts d'eucalyptus vont disparaître. À qui incombera la responsabilité : l'État, EFC ou les propriétaires fonciers ?

Lucie Prisca Condhet

## LE FAIT DU JOUR

## Le consensus de Dolisie a du chagrin

On pourrait parler d'une première alerte sérieuse sur la conduite du processus du recensement administratif spécial envisagé dans le cadre des élections locales prochaines. Le 12 juin, en effet, l'opposition congolaise, dans ce qu'elle a de plus pondéré sur le plan du discours et de plus représentatif au sein des institutions électives, s'est écartée de sa retenue habituelle. Chose rare puisqu'elle a décidé de suspendre sa participation aux mécanismes de mise en route des délibérations de la concertation politique de Dolisie-2013, à laquelle elle dit avoir naturellement beaucoup contribué.

Dolisie-2013, à l'instar d'Ewo-2011, a été pour la classe politique congolaise et le gouvernement un exemple d'oubli de soi où, après avoir nourri tant de suspensions entre elles, les deux parties avaient choisi de se parler, de placer l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus des égocen-

trismes. Il est vrai que le dégel apporté par les retrouvailles politiques organisées dans le chef-lieu de la Cuvette-Ouest n'avait pas suffi à tout arranger. De nombreux témoignages l'attestent.

Mais, au moins, les élections législatives de 2012 qui avaient motivé la réunion d'Ewo s'étaient déroulées sur toute l'étendue du territoire national. Au regard des dysfonctionnements relevés au cours de cette période et dans le but de poursuivre le dialogue, les « joutes » de Dolisie étaient censées corriger le tir. Et même si, là également, l'opposition dans son ensemble n'y avait pas pris part, l'essentiel était (presque) sauf. L'essentiel, car toutes les forces politiques d'opposition représentées à l'Assemblée nationale ou au Sénat avaient fini par rejoindre Dolisie.

D'où vient-il donc, qu'à mi-chemin de la traduction dans les faits des résolutions prises d'un commun ac-

cord, les nerfs se tendent au point de menacer gravement la réussite des opérations préélectorales ?

Dans la déclaration qui étaye leur mécontentement, les « partis de l'opposition et du centre » incriminent les actes pris par l'Administration du territoire et s'en prennent, notamment, à la composition du comité technique du recensement : trop monocole, estiment-ils, en faisant allusion aux positions tenues au sein de l'instance par des hommes et des femmes exerçant à la Territoriale. On note sur ce point précis que l'opposition « modérée », représentée par les signataires de la déclaration citée plus haut, fait cause commune avec la « radicale » constituée naguère autour du Front des partis politiques de l'opposition congolaise, mais qui a désormais pour enseigne « Les partis politiques signataires de la déclaration du 17 août 2012 ». Il y avait longtemps qu'une telle communauté de

vues était observée chez les deux « rivales ».

Peut-être qu'il devient trop tard de le rappeler : si l'organisation des élections pose problème dans plusieurs pays africains, dont le nôtre, la faute incombe en premier lieu aux politiques. Parce qu'ils sont préoccupés par leurs propres intérêts, parce qu'ils les classent au-dessus de tout, qu'ils ont fini par phagocytter l'administration publique, l'ont vidée de son essence de sorte qu'elle n'a plus un rôle régalien à jouer. On voit comment elle est lynchée, elle, ainsi que les autres grands corps de l'État.

Parce que la faute leur revient, les politiques sont les seuls à trouver la voie qui convient pour que les rendez-vous électoraux enracinent la démocratie. Dans le cas précis, cela peut commencer par une lecture plus sereine du consensus de Dolisie.

Gankama N'Siah

## OFFRE D'EMPLOI

DATE DE PUBLICATION : 13 juin 2013  
 POSTE A POURVOIR: Directeur Administratif et Financier  
 LIEU D'AFFECTATION: Brazzaville

### MISSIONS:

- Planification et suivi budgétaire :
  - Actualiser le business plan de la société ;
  - Elaborer le budget annuel de la société ;
  - Mettre en place les outils adéquats de suivi de la réalisation du business plan et du budget annuel de la société ;
  - Produire des rapports périodiques sur la mise en œuvre du business plan et du budget annuel.

- Gestion de la trésorerie :
  - Elaborer des budgets de trésorerie de la société ;
  - Améliorer les procédures internes de gestion de la trésorerie ;
  - Développer et gérer de manière efficace la trésorerie de la société ;
  - Contrôler et informer la Direction sur la situation de la trésorerie de la société ;
  - Proposer des modalités de financement de la société ;
  - Négocier et contrôler les conditions de financement de la société.

- Comptabilité et fiscalité :
  - Tenir les comptes de la société selon les principes et les normes applicables en République du Congo ;
  - Procéder aux déclarations douanières, fiscales et sociales de la société selon les lois et règlements en vigueur ;
  - Faciliter les contrôles comptables, douaniers, fiscaux, sociaux et audits de la société.

- Gestion des Ressources Humaines :
  - Améliorer les outils et procédures de gestion des ressources humaines (recrutement, gestion de carrière et départs) ;
  - Veiller au respect des dispositions légales en vigueur en matière de gestion des ressources humaines.

- Achats et logistique :

- Améliorer le système de gestion des achats et des approvisionnements de la société ;
- Mettre en place un dispositif logistique adapté aux activités de la société ;
- Veiller à la bonne gestion des biens de la société (matériel et équipements).

- Administration :
  - Améliorer les outils et procédures de gestion administrative.

### PROFIL RECHERCHE:

- Niveau d'étude :
  - BAC +4 ou Master en Gestion, Finances, Comptabilité, Audit ou être titulaire d'un diplôme d'une école de Commerce (HEC, DESCF, DCF).

- Expérience professionnelle :
  - Avoir exercé pendant au moins 2 ans au poste de DAF ou à un poste similaire.

- Qualités requises
  - Excellent niveau de français ;
  - Etre rigoureux et organisé ;
  - Justifiée d'une intégrité morale dans les postes précédemment occupés ;
  - Etre capable de travailler de façon autonome ;
  - Savoir travailler sous pression ;
  - Etre doté des capacités d'un leader ;
  - Bonne connaissance du pack Office, principalement Excel, Word, PowerPoint et Visio.

### DOSSIER A FOURNIR :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de BIOCARE S.A.
- Une copie certifiée des diplômes obtenus
- Une copie des attestations des stages réalisés et des emplois occupés

**LIEU DE DEPOT DU DOSSIER:** Siège social de la société BIOCARE S.A. sis au 85, Avenue Pointe Hollandaise, MPila, Brazzaville, République du Congo.

**DELAI DE DEPOT DU DOSSIER : 26 juin 2013 à 12h00.**



**Ecobank Transnational Incorporated**  
**Assemblée Générale Mixte**

## Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt-cinquième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le jeudi 20 juin 2013 à 10h30, à la salle de conférences du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

### Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes
2. Affectation du résultat
3. Renouvellement du mandat des Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

### Assemblée Générale Extraordinaire

6. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société ([www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 15 mai 2013

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

**Samuel Kumi Ayim**  
**Secrétaire Général**

## POINTE-NOIRE

## Une école primaire pour les élèves de Mongo-Mpoukou

**L'inauguration de cet établissement scolaire a eu lieu le 11 juin au quartier vindoulou, dans le cinquième arrondissement, en présence de l'épouse du chef de l'État, présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso.**

La désormais école primaire « Marie Madeleine » comprend trois bâtiments construits en matériaux durables. On y trouve une bache à eau et des toilettes modernes. Les dix salles de classes sont déjà équipées en tables bancs. Le bloc administratif a été également équipé en mobilier afin d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel administratif. L'ouvrage a été construit grâce au partenariat récemment noué entre la Fondation Congo Assistance et la société Terascom (Société de terrassement et de travaux publics), pour

un coût de 214.345.500 FCFA. Les travaux de construction ont été entièrement financés par cette société pour une durée de six mois. La sécurité des futurs élèves de cette école est garantie grâce au mur de clôture érigé pour la circonstance.

Pour le directeur administratif et financier de cette société, l'école Marie-Madeleine exprime « la volonté inébranlable de celui qui se préoccupe aujourd'hui de moderniser son pays (le président Denis Sassou N'Guesso). C'est dans ces conditions que s'inscrit la présente réalisation pour accompagner cette politique salutaire devant permettre à nos chers enfants de Vindoulou de disposer d'une école de proximité au lieu de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre dans les établissements scolaires lointains ».



La visite guidée des salles de classe

La secrétaire générale adjointe de la Fondation Congo Assistance, Rosalie Biangana Vouka, a exprimé sa reconnaissance au donateur. « Votre empreinte qui vient de contribuer au développement durable du Congo dans le domaine de l'éduca-

tion restera indélébile dans la mémoire des Congolais en général et celle de la population de Mongo-Mpoukou en particulier. Cette donation augure désormais, non seulement une féconde dynamique partenariale Terascom-Congo-

Assistance, mais surtout arrive à point nommé au cours de cette année déclarée année de l'éducation de base et de la formation professionnelle ».

L'administrateur maire de l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, Zéphirin N'Guié, est aussi intervenu pour saluer l'initiative de la société Terascom et la Fondation Congo Assistance. La coupure du ruban symbolique par la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso a été précédée d'un rituel traditionnel de bénédiction et de protection de l'établissement. S'en est suivie la remise de la clé symbolique de l'école par le président directeur général de la société Terascom à l'épouse du chef de l'État. Les parents et les élèves doivent garder leur patience jusqu'à la prochaine rentrée des classes.

**Yvette Reine Nzaba**

## HUMEUR

## Et pourtant la terre appartient à l'État !

Ce cri du cœur est entendu un peu partout, surtout dans les arrondissements périphériques des grandes villes nouvellement créées. Les ventes de terres illicites font couler beaucoup d'encre et de salive dans les tribunaux à cause de l'entêtement de propriétaires terriens qui ne prennent pas au sérieux l'organisation administrative mise en place pour la gestion de ces questions foncières. L'appareil judiciaire et administratif étant là pour régler ces questions, pourquoi donc, vous propriétaires fonciers et terriens, continuez-vous d'agir de la sorte ?

On ne devrait plus vivre des querelles, d'une part, entre les familles et, d'autre part, entre les propriétaires fonciers et les acquéreurs de parcelles ou entre l'État et les soi-disant propriétaires fonciers. À Pointe-Noire, par exemple, au niveau de l'arrondissement 5, Mongo-Mpoukou, trois à quatre semaines ne passent pas sans qu'il se produise des différends opposant propriétaires fonciers et acheteurs. Parce que, souvent, la même parcelle de terrain est vendue à plusieurs personnes par des familles qui brandissent des titres fonciers différents pour un même espace. Et la même situation est vécue, à Brazzaville, dans les quartiers Massengo et Makabandilou, Manianga, à Kintélé ou même à Lifoula.

En vérité, l'État reste le seul gestionnaire de son territoire. Et l'administration nationale responsable de ces questions ne cesse jamais de prêter attention aux personnes qui revendiquent des portions de terre comme si l'État n'existait pas. Des chefs de quartiers à la justice, en passant par la concertation sociale, la question foncière est une épine qui ne s'enlève pas sous le pied de celui qui est appelé à dire le droit.

S'il est vrai qu'hier la loi était balbutiante sur la question, aujourd'hui les choses sont plus claires car tout le monde sait que c'est l'État qui est propriétaire des terres. À quoi bon par conséquent privilégier toujours la gestion clanique, ancestrale, empirique, totémique, alors que nous savons tous que la République est incarnée par des institutions dont la responsabilité est de gérer les affaires du pays.

Si l'on n'y prend pas garde, le virus social des revendications de terres par des soi-disant propriétaires fonciers s'étendra jusqu'au niveau des communautés urbaines nouvellement créées. On les verra, sans gêne aucune, se précipiter d'aller vendre tel ou tel espace terrien en disant « être les descendants de telle ou telle personnalité antique ou moyenâgeuse, propriétaire de l'espace en question ».

Comme des efforts sont faits par l'administration en charge de ces questions, pourquoi vous, propriétaires fonciers, continuez-vous de vous comporter de la sorte ?

**Faustin Akono**

## ÉDUCATION

## Internet à la portée des élèves et étudiants congolais

**Dans la poursuite de son programme annuel, 21 days of Y'ello Card, consacré cette année à l'éducation et au savoir faire pour les jeunes, la société de téléphonie mobile, Mtn Congo, a ouvert, au profit des élèves et étudiants congolais, un site internet intitulé To Yekola (Apprenant).**

« Ce site [www.toyekola.com](http://www.toyekola.com) est une plate-forme d'échange pour les élèves et étudiants du Congo », a précisé la direction de l'entreprise.

Afin de familiariser les élèves à l'outil informatique, la société a entrepris des descentes dans divers établissements scolaires pour aider les élèves à l'utilisation de ces nouvelles technologies et donner ainsi la chance à tous de toucher à un ordinateur.

« Nous sommes venus à l'école Cumora pour présenter le site que nous avons conçu pour eux et les aider à ne plus être en marge de ses outils modernes d'apprentissage », a indiqué un des responsables de Mtn Congo lors d'une descente dans un établissement scolaire.

Le programme 21 days of Y'ello

Card de cette année a permis la mise en œuvre de deux projets d'éducation. Il s'agit notamment du village du savoir installé sur l'esplanade du Mémorial Pierre Savorgnon de Brazza et le site internet pour les jeunes élèves et étudiants du Congo.

Ce site internet se veut une plateforme interactive de partage de fichiers, d'informations à caractère éducatif et scolaire dédié aux élèves et étudiants congolais. Il permet de vulgariser l'utilisation par tous de ces nouveaux moyens d'apprentissage.



Présentation du village du savoir

En mettant sur pied cette plateforme, la société veut offrir à la majorité des enfants, la chance de connaître l'ordinateur et de susci-

ter en eux l'envie de naviguer sur internet. « La majorité de ces enfants ne savent pas ce que c'est qu'internet et nombreux sont ceux qui connaissent pas ce que c'est qu'un ordinateur portable. Il faut donc leur donner l'occasion de toucher cette réalité. Ce sera pour nous une fierté lorsqu'après 4 ou 5 ans que les élèves se souviennent de sa première expérience », a souligné le responsable de la marque Mtn, Olfrey Odzouo Oba, estimant que l'objectif est atteint.

Dans le souci de susciter cette envie de naviguer aux étudiants congolais,

Mtn Congo a installé des cybers café dans quelques facultés de l'Université Marien-Nguouabi.

**Guy-Gervais Kitina**

**HSIET CONGO DEVELOPPEMENT** Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

**1 200 000F TTC**      **23 500 000F TTC**      **13 000 000F TTC**      **42 000 000F TTC**      **17 000 000F TTC**

\* Stock disponible à Brazzaville TTC    \* S.A.V. et Suivi en permanence  
 \* Garage professionnel à MAFOUTA    \* Pièces d'origine usine garantie

**VENTE    ENTRETIEN    PIECE DE RECHANGE    REPARATION**

# BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

**CISCO** Premier Partner    **POLYCOM**

## Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
 Avenue Moe Katt Matou  
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
 République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
 Commune de Gombé  
 Tél : +243 992 884 888  
 République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
 www.burotop.com - www.iris-technologie.com

## WARID JUKEBOX

# SOIS TON PROPRE DJ

Écoute gratuite\*

Choisis ta musique préférée et crée ta propre sélection de hits non stop.  
 Encore mieux, écoute RFI en direct 24/24.

Appelle vite le 1080 pour profiter de Warid Jukebox.

Coût de souscription:	Autres frais pour:
Mensuelle: 500 FCFA	Écouter: 25f/mn
	Dédier: 200F/chanson
	Télécharger: 200F/chanson

\*De 22h00 à 06h00

www.waridtel.cg    04 400 01 23 ou 123

**WARID**  
 Passer à l'action

**Assurances et Réassurances du Congo**

# 40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo  
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

**Entreprise régie par le code CIMA**

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67      www.arc-congo.cg

## Le premier lot des matériels et matériaux destinés aux travaux de construction du Projet de Potasse de Mengo de la Société MagMinerals Potasses Congo (MPC) débarqué au Port autonome de Pointe-Noire



La tribune officielle lors de la réception du bateau Vela



Qiang Jiang, PDG Evergreen Holding Group



Wang Fuliang, administrateur général de MPC

La réception du bateau transportant les matériels et matériaux destinés aux travaux de construction du Projet de Potasse de Mengo a eu lieu le 12 juin au quai 8 du Port Autonome de Pointe-Noire en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande, des responsables de MPC, MagIndustries, d'Evergreen et de plusieurs autorités.

Ce matériel et matériaux ont été transportés par le navire Vela, parti du port de Shanghai, en Chine qui, après trente neuf jours de navigation a accosté au Port autonome de Pointe-Noire avec le premier lot des matériels et matériaux exclusivement destinés aux travaux de construction du Projet de Potasse de Mengo, département du Kouilou, à 20 km de Pointe-Noire. Le promoteur est MagIndustries Corp. et MagMinerals Potasses Congo (MPC), l'une de ses trois filiales en République du Congo.

La cargaison d'environ 4 876 tonnes comprend entre autres près de 2000 tonnes de fer de béton, 1000 tonnes de ciment, une quarantaine de camions, douze groupes électrogènes, un ensemble de concasseur et de divers matériels, de génie civils : extracteurs, niveleuses, bétonnières, machines de battage de pieux, pont bascule et pompes à béton etc... « L'arrivée du matériel et matériaux annonce le début imminent des travaux de construction à grande échelle du projet de Potasses de Mengo. Cela signifie qu'on a franchi une étape importante vers l'achèvement du Projet de Potasses qui représente le plus grand projet d'exploitation de carnallite par dissolution au niveau mondial. Grâce au soutien du gouvernement congolais, MPC va travailler dur avec les entrepreneurs et les ouvriers congolais afin de réaliser les travaux qui permettront une production annuelle de 1200 000 tonnes à la fin de l'année 2015. Le projet Potasses de Mengo va apporter une contribution importante au développement économique et à la réalisation du Chemin d'avenir tel que le souhaite le Chef de L'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso », a dit Wang Fuliang, administrateur général de MPC.

Ces matériels et matériaux permettront à l'entrepreneur principal du projet, East China Engineering Science and Technology Co., Ltd. (ECEC) et ses sous-traitants de réaliser des travaux de construction de grande envergure dans les différentes installations du Projet Potasse de Mengo. Le projet comprend notamment: un site d'extraction par dissolution de la carnallite, une usine de traitement, une usine de séchage et de compactage, un terminal portuaire, une station de pompage, des infrastructures linéaires (routes, pipes, lignes haute tension). L'accomplissement de la construction des infrastructures du Projet de Potasse de Mengo (Phase 1)

est prévu pour fin 2015. « Depuis le rachat en 2011, de MagIndustries par le groupe Evergreen, nous avons réalisé l'étude de faisabilité, la conception préalable et les différents préparatifs. Nous avons tenu notre promesse vis-à-vis du gouvernement chinois et du gouvernement congolais et lancé les travaux de construction du Projet Potasses de Mengo à mi-mai 2013. Nous croyons que grâce au soutien du gouvernement congolais, de tous les secteurs sociaux, des efforts des travailleurs de MPC et de l'entrepreneur, nous pouvons achever les travaux de construction en fin 2015 et construire une base de production de potasse d'envergure mondiale, apporter notre contribution pour le développement économique et social du Congo, et satisfaire les attentes du Chef de l'État » a renchéri Qiang Jiang, président directeur général d'Evergreen Holding Group.

Selon Gilbert Itoua, représentant le ministre des mines et de la géologie, l'arrivée de ce bateau est une étape décisive dans le développement du Projet de la Potasse. Pendant longtemps, on a attendu ce moment après la pose de la première pierre du lancement des travaux de construction de l'usine de potasses par le Chef de l'Etat il y a quelques années. Depuis qu'Evergreen a repris le projet, celui-ci connaît des envolées réelles. Nous nous en félicitons et remercions tous ceux qui ont facilité sa concrétisation.

La réalisation de ce projet stratégique fera de la République du Congo le plus important producteur de potasse en Afrique. Près de 1,2 million de tonnes par an de chlorure de potassium appelé potasse seront produits par MPC, cette quantité fera le Congo un des plus importants producteurs du monde.

La Société pourra ainsi faire face à la demande croissante des marchés en Asie, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud et en Europe.

MPC remercie les efforts de la direction générale des douanes et du port autonome de Pointe-Noire ayant permis la réalisation de cette cérémonie. Ils sont certains qu'avec leur aide, le dédouanement ainsi que les levés se feront rapidement.

MagMinerals Potasses (MPC), filiale de MagIndustries Corp. a été créée en 2008 pour développer une usine de production de chlorure de potassium (KCl) appelé potasse. Détenant un permis d'exploitation pour les sels de potasse dit « permis de Mengo », dans le département du Kouilou, MPC a signé à la fin de l'année 2008, une convention d'exploitation minière avec le gouvernement du Congo.

Cette convention donne à MPC les droits exclusifs pour le développement du Projet de potasse et tous les aspects fiscaux de ses opérations.

## Les travaux d'aménagement et d'extension du terminal à conteneurs ont émerveillé les chefs d'État congolais et ivoirien

La visite guidée dans le Port autonome de Pointe-Noire, des présidents, Alasane Ouattara, de la Côte d'Ivoire et Denis Sassou Nguesso, du Congo s'est achevée au Quai G4 de Congo Terminal où les deux Chefs d'Etat ont été édifés par les responsables de cette structure sur les travaux de modernisation et d'extension dudit Terminal entrepris depuis quatre ans.

Pierre Bellerose, Directeur du Groupe Bolloré Africa Logistics au Congo et Michel Antonelli, Directeur Général de Congo Terminal ont expliqué aux deux chefs d'Etat l'ambition du groupe à faire du port de Pointe-Noire la principale porte d'entrée du bassin du Congo.

Cette ambition affichée vise notamment à doter le port de Pointe-Noire d'un terminal à conteneurs performant, moderne et attractif à la hauteur des ambitions économiques du Congo. Etre la 1ère plateforme de transbordement de l'Afrique Centrale, mais aussi la plateforme portuaire privilégiée pour les navires de grande capacité en provenance d'Asie et d'Europe, positionne le port de Pointe-Noire comme le port de référence en eau profonde d'Afrique centrale.

En effet, les travaux menés par Bolloré Africa Logistics sur Congo Terminal ; depuis le début de la concession en 2009 ont permis d'optimiser ses capacités et accompagner la croissance du pays et de la sous-région. Il s'agit entre autres des quais avec la reconstruction et l'extension du G1, qui sera livré en septembre. Le quai G4, prolongé de 270 mètres et doté d'un tirant d'eau de 15 mètres, mis en service en mars dernier. Les terres pleins de stockage rénovés et étendus afin de recevoir des volumes supplémentaires, « Grâce à ces travaux, le terminal à conteneurs à traiter 190 000 EVP en 2009 contre 500 000 en 2012. Mais l'objectif est d'atteindre 600 000 EVP en 2013 », a dit Michel Antonelli. Les travaux en cours concernent entre autres la réhabilitation des réseaux d'eau et d'électricité, qui sera terminée en Août et l'extension des terres pleins du parc à conteneurs dont l'achèvement est attendu pour juin-juillet 2014 sans oublier les huit portiques prévus, dont deux sont déjà livrés. L'extension de la digue quant à elle a été réalisée l'an dernier. Les travaux de dragage d'approfondissement des accès nautiques sont achevés.

Avec la dernière phase des travaux d'extension qui sera achevée en 2036, Congo Terminal disposera de 38 ha de terre pleins (contre 17 ha d'aujourd'hui) et 1500 mètres de quais dont 800 mètres pour l'accueil des navires à très fort



Les deux portiques

tirant d'eau (15 mètres contre 13,2 auparavant), capable de transporter plus de 7000 conteneurs équivalent vingt pieds (EVP, unité représentant environ 38,5 m<sup>3</sup>). La structure deviendra ainsi

ration de la productivité du terminal à conteneurs : 100 000 Teus (conteneurs équivalents vingt pieds) supplémentaires pourront être traités en 2013. La cadence de déchargement des navires

développement durable qui se traduit par La protection de l'environnement avec la mise en place d'un système de management Q-HSE afin de garantir un environnement sécurisé, Les campagnes de prévention et de sensibilisation du personnel, la lutte contre la pollution maritime, la campagne de ramassage des déchets montre à quel point congo terminal s'investit dans le capital humain.

Le service clients est en continu 24 heures/24 avec des opérations de chargement et de déchargement 365 jours par an, l'optimisation de l'accostage des navires, la diminution de la durée des temps d'escales, l'accélération des temps de passage de marchandises dans le port et de livraison de conteneurs accessibles 24h/24 sont également comptées au nombre de retombées de la politique de modernisation des équipements.

Les investissements consentis par le Groupement Bolloré ont pour stratégie commerciale d'attirer au plus vite le plus grand nombre de transbordements, accompagner la progression du trafic national et favoriser le développement des trafics de transit. Ceci, a pour conséquence immédiate, la forte croissance du trafic Hinterland, l'amélioration des dessertes (routes, chemin de fer) entre Pointe-Noire et Brazzaville, le dévelop-



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Alasane Ouattara visitant les installations de Congo Terminal

le point d'accueil et de transbordement des navires trop lourds pour le Cameroun, l'Angola et la RDC.

Pour les responsables de Bolloré Africa Logistics, les investissements réalisés sur Congo terminal permettent l'amélio-

va ainsi tripler d'ici 2014. Il sera aussi constaté une traçabilité en temps réel des conteneurs, la gestion informatisée de la maintenance, suivie de la productivité, grâce au déploiement de systèmes d'information intégrés. La politique de

pement du corridor qui va de Brazzaville et Kinshasa à la région de Kisangani et à celle de Bangui en empruntant le fleuve Congo, d'accentuer le dynamisme du Cabinda.



## LIBRE PROPOS

## La dimension éthique est essentielle à la crédibilisation de la presse au Congo

Que de journaux sont nés au Congo à la faveur de l'avènement de la démocratie, mais quelle mauvaise manière d'exercer la profession ! Une mauvaise manière observée depuis quelque temps dans notre pays qui décrédibilise la presse nationale.

Les organes de presse sont libres d'informer le public. Cependant, cette liberté est garantie par la loi. La première responsabilité pour tout journaliste est d'informer en rendant compte des faits avec exactitude et impartialité. La crédibilité de la presse dépend de son engagement envers la vérité, de son attachement à l'exactitude, de son impartialité, de son objectivité, ainsi que de la nette distinction faite entre information et publicité.

Certains organes de presse congolais déguisent la publicité en information. Lorsque cela se produit, le public est en droit de remettre en question tout ce qui est publié. Et c'est l'ensemble de la profession qui pâtit des comportements contraires à l'éthique, car la crédibilité de la presse est de ce fait entachée. Et le manque de crédibilité peut compromettre la survie économique des organes de presse. Il existe une règle sacrée du journalisme énoncé par John Hersey, romancier et journaliste qui avait couvert les conséquences de l'explosion atomique d'Hiroshima. « *Le rédacteur ne doit rien inventer. Le crédo de la profession doit être clair : Tout est vrai* ». Ce qui est d'ailleurs clairement exprimé dans la Charte des professionnels congolais de l'information et de la communication. C'est ainsi que le rédacteur en chef devrait avoir un bon jugement ; car c'est lui qui détermine les sujets à traiter et les répartit aux journalistes reporters.

Ce travail, malheureusement, demeure encore difficile pour beaucoup de journaux congolais ; en dépit des multiples colloques et conseils pratiques dont ils bénéficient de la part du Conseil supérieur de la liberté de communication, en vue d'un travail beaucoup plus professionnel.

L'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques stipule : « *L'exercice des libertés comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales. Il peut, en conséquence, être soumis à certaines restrictions qui doivent toutefois être expressément fixées par la loi et qui sont nécessaires au respect des droits ou de la réputation d'autrui* ». Le respect de la vie privée est garanti dans un certain nombre de documents juridiques internationaux et la loi fondamentale du Congo.

Tous les médias de par le monde font des erreurs, mais ils doivent s'efforcer de les réduire au minimum grâce à des procédures de vérification des faits et aux prescriptions légales en la matière. En cas d'erreurs effectives, ils doivent réparer avec beaucoup de clarté et d'honnêteté. De nombreux journalistes ne se sentent pas obligés de justifier leur rôle de gardien de l'État et de vecteurs de l'information publique. Certes, estiment-ils, en reconnaissant la liberté d'expression comme un droit fondamental, que le monde moderne a déjà réglé la question.

Par conséquent, certains considèrent qu'ils doivent bénéficier d'un droit légal à l'erreur. Mais les critères déontologiques leur imposent de faire le meilleur travail possible dans le respect des normes légales. Ils les obligent à rechercher la vérité de manière indépendante et même courageuse. Rien ne peut donc se faire dans le journalisme sans la dimension éthique.

**Bonaventure Ondonda**

Journaliste, directeur de cabinet du président du CSLC

## CENTRAFRIQUE

## L'Afrique centrale apporte un soutien financier de 25 milliards de FCFA

**L'aide annoncée lors du sommet extraordinaire de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac), le 14 juin à Libreville, est apportée par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééc).**

Ce soutien financier va permettre de porter à 2 000 hommes les effectifs de la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac), chargée de sécuriser le ensemble du pays. Il permettra donc à cette mission de faire face à l'anarchie dont ce pays est confronté depuis l'arrivée au pouvoir de l'ex-rébellion de la Séléka de Michel Djotodia, devenu chef de l'État pour une transition de dix-huit mois. Pour la première fois, il a pris part au sommet de la Cémac. Pour ce faire, les chefs d'État ont dit leur engagement « *à renforcer la sécurité à Bangui, conformément à leur précédente décision* ». Dans le communiqué final, la conférence des chefs d'État a souligné « *l'impérieuse nécessité pour la Cémac de continuer à apporter son aide à cette République sœur et à ses nouvelles autorités, dans leurs efforts de restauration et de renforcement de la stabilité intérieure* ». Elle a saisi cette oppor-

tunité pour lancer « *un appel à la communauté internationale afin que celle-ci soutienne le processus de transition démocratique en cours dans ce pays* ».

**Le siège de la Cémac maintenu à Bangui**  
Contrairement à une proposition faite, il y a un mois par les ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) de déplacer provisoirement de Bangui le siège de l'institution, les chefs d'État ont décidé du maintien de celui dans la capitale centrafricaine.

**Plus de visas à partir du 1er janvier 2014**

La question de la libre circulation des citoyens dans l'espace communautaire qui divisait jusqu'ici les dirigeants des six pays de la sous région à cause des positions du Gabon et de la Guinée équatoriale opposés à l'autorisation à circuler sans visas était au nombre des points débattus à cette occasion. À ce sujet, il a été décidé qu'à partir du 1er janvier 2014, les citoyens de l'espace Cémac pourront finalement se déplacer dans les 6 pays avec une simple carte d'identité ou un passeport. La décision a été accueillie avec satisfaction par le Cameroun, le

Congo, la RCA et le Tchad qui, depuis 2006, n'exigeaient plus de visa et militaient pour la concrétisation de la libre circulation des citoyens de la Cémac. Une première échéance de janvier 2010 avait déjà été fixée de commun accord par les six pays pour l'émission d'un tel passeport, mais le Gabon et la Guinée équatoriale persistaient dans leur dilatoire. Pour prouver aux pays réticents qu'ils tenaient à donner une suite favorable à ce dossier, les autorités camerounaises et de la Centrafrique avaient déjà émis des spécimens de passeports numériques sécurisés validés par Interpol.

Le sommet de Libreville a réuni cinq des six chefs d'État de la sous-région (Denis Sassou N'Guesso du Congo, Idriss Déby Itno du Tchad, Michel Djotodia de Centrafrique, Ali Bongo du Gabon et Teodoro Abiang Nguema de Guinée équatoriale). Leur homologue camerounais, Paul Biya, n'a pas fait le déplacement de Libreville.

La Cééc est une organisation régionale composée, en plus des six membres de la Cémac, de l'Angola, du Burundi, de la République démocratique du Congo et de Sao Tomé et Príncipe.

**Nestor N'Gampoula**

## MALI

## La France insiste sur la transparence pour l'efficacité de l'aide publique au développement

Le ministre français chargé du développement, Pascal Canfin, en visite au Mali, a affirmé vendredi à Bamako que pour l'efficacité de l'aide publique au développement, la France insiste sur l'exigence de la transparence dans ce pays, a-t-on appris vendredi.

Lors de cette visite, l'un des thèmes de discussions avec les autorités maliennes est de « *s'assurer de l'efficacité de l'aide publique au développement grâce à des dispositifs nouveaux en matière de transparence, parce que dans ce domaine la responsabilité de la France est double* », a précisé le ministre français. Évoquant cette double responsabi-

lité, Pascal Canfin a expliqué « *d'une part, il nous fallait mobiliser la communauté internationale, c'est ce que nous avons fait à Bruxelles dans des proportions même supérieures aux attentes* », ajoutant « *mais il faut aussi s'assurer de l'efficacité du bon déploiement de cette aide qui arrive sur le terrain* ».

Avec le Premier ministre malien, Diango Cissoko, a-t-il dit, « *j'ai annoncé que la France va rendre public sur un site Internet chacun des projets qu'elle finance avec un calendrier précis de réalisation, la signature de la convention, le début prévu des travaux et au final la fourniture des services* ». Ce, a-t-il ajouté, « *de*

*façon à ce que chaque malien, chaque malienne, puisse suivre l'avancée de nos engagements (...)* ». Pascal Canfin a précisé : « *cette exigence de transparence fait partie de l'accord que nous avons signé le 15 mai à Bruxelles, qui est un contrat (...)* ».

Pour rappel, la conférence internationale des donateurs du Mali, organisée le 15 mai par la France et l'Union européenne, à Bruxelles, a permis à ce pays ouest-africain de mobiliser une enveloppe de 3 milliards 250 millions d'euros (pour une attente initiale d'environ 3 milliards d'euros).

**Xinhua**



**TerraTech**  
Le monde de l'informatique



**1 AN**  
GARANTIE IAN

**Acer Aspire E1-531**  
Intel® B960 Processeur 2.2GHz  
Ecran HD Led 15.6  
2GB DDR3 Memoire  
500GB Disque Dur  
6-Cell Li-ion Battery

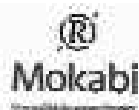






**296.000 TTC**

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S  
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: info@terratech-cg.com



## OFFRE D'EMPLOI

La société MOKABI recherche pour les besoins de son développement les profils suivants :  
**CHARGÉ(E) DE CERTIFICATION**

### Lieu :

Poste basé à Lola, dans le département de la Likouala.

### Missions :

Assister la Direction du Site et l'Antenne de Gestion Responsable dans :  
- l'analyse du niveau de conformité des activités de l'entreprise aux référentiels de certification (notamment TLTV-VLC) et exigences du processus FLEGT  
- l'organisation et l'accompagnement des audits internes et externes  
- l'appropriation par l'ensemble du personnel des implications de la mise en œuvre des référentiels de certification  
- le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'actions en matière de certification et du processus FLEGT  
- la rédaction des rapports internes et publics de suivi-évaluation des impacts et de la performance environnementale et sociale de la gestion forestière

### Profil :

- Formation Bac+2/3 dans le domaine de la foresterie et/ou de l'environnement ou équivalent
- Expérience professionnelle de 2/3 ans (spécialisation/stages dans le domaine de la certification et du FLEGT)
- Bonne capacité analytique et rédactionnelle
- Esprit de synthèse
- Rigueur, aisance relationnelle

Les CV devront être envoyés à l'adresse suivante : [onguene-tsimi@groupe-rougier.com](mailto:onguene-tsimi@groupe-rougier.com); [mokabibureaux@yahoo.fr](mailto:mokabibureaux@yahoo.fr) au plus tard le 22 juin 2013.



## OFFRE D'EMPLOI

La société MOKABI recherche pour les besoins de son développement les profils suivants :

### CARTOGAPHE

### Lieu :

Poste basé à Lola, dans le département de la Likouala.

### Missions :

- Assurer le traitement, l'archivage, la mise à jour régulière de l'ensemble des données cartographiques sur ARCVIEW
- Gérer SIG
- Géoréférencer l'ensemble des données terrain
- Concevoir et planifier les projets de travaux routiers et de suivi cartographique des infrastructures...

### Profil :

- Bonne maîtrise informatique des bases de données et de la cartographie
- Bonne maîtrise des logiciels graphiques
- Expérience souhaitée dans un poste similaire

Les CV devront être envoyés à l'adresse suivante : [onguene-tsimi@groupe-rougier.com](mailto:onguene-tsimi@groupe-rougier.com); [mokabibureaux@yahoo.fr](mailto:mokabibureaux@yahoo.fr) au plus tard le 22 juin 2013.

## Appel à Projet pour la création du Centre Médical Interprofessionnel de l'Aéroport de Brazzaville

Dans le cadre de leur développement commercial, les Aéroports du Congo lancent un appel à projet pour la mise en place d'un Centre Médical Interprofessionnel dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Son activité répondra aux principes directeurs suivants :

- disposer d'une offre de santé sur site pour les passagers, leurs accompagnants et les salariés des entreprises intervenant dans l'Aéroport ;
- contribuer aux plans de secours dans le cadre du plan d'urgence de l'Aéroport ;
- disposer d'une capacité sécurisée de transit des patients pour les évacuations sanitaires (EVASAN) ;
- renforcer l'attractivité de l'Aéroport de Brazzaville Maya-Maya auprès des compagnies aériennes intéressées à desservir cette destination.

Les missions prioritaires du centre médical sont:

- le soin de premiers secours (y compris les problèmes cardiovasculaires) pour les passagers, leurs accompagnants et les travailleurs de la zone aéroportuaire ;
- la disponibilité d'une offre de santé de proximité pour les personnes travaillant à l'aéroport ;
- le support médical dans le cadre du plan d'urgence.

Sa zone d'implantation sera dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Condition de retrait du dossier :

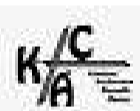
Les entreprises intéressées sont invitées à venir retirer le dossier de consultation entre le lundi 17 juin et le vendredi 28 juin 2013 au siège social d'AERCO sis dans la Nouvelle Aérogare de Brazzaville Maya-Maya (contact au 06.909.25.25).

Les conditions de retrait sont le versement d'une caution de 2 000 000 F CFA qui sera remboursée en cas de remise du dossier projet complet avant la date indiquée.

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leur proposition à AERCO au plus tard le 26 juillet 2013.

Toutes les questions devront parvenir à AERCO avant le 12 juillet 2013



« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour son client, important groupe mondial dans le transit, son

### Responsable Solutions Logistiques « Maritime »

Au sein de la direction Transit (Solutions logistiques), basé à Pointe Noire, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle du secteur Maritime de :

- Organiser l'activité du département,
- Manager l'équipe opérationnelle, renforcer et développer ses compétences,
- Gérer la relation client complète (hors négociation tarifaire), de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Savoir représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- Vérifier et mettre à jour la facturation
- Assurer le reporting auprès du directeur Transit

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans le domaine. Intègre, bon gestionnaire, organisé rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne qu'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles et managériales.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), uniquement par mail sous la réf n° PE/RSLM/2013/ABL, à l'adresse suivante [kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com), avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »

**PROGRAMME DES OSBÈQUES**  
**De Savie Raïssa Ondongo**

Jean Godel Ondongo, Mme Bernadette Elenga, Olabouré Niandzobo et famille vous informent que les obsèques se dérouleront comme suit :  
Mardi 18 juin  
9h 00 : levée de corps à la morgue municipale CHU de Brazzaville.  
10h00 : recueillement au domicile familiale sis n°8 rue Sembé à Talangaï (derrière l'hôpital).  
14h00 : départ pour le cimetière Bouka  
17h00 : fin de cérémonie.



**NÉCROLOGIE**

Daniel Isaac Itoua et famille Okana-Kolo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès, le 13 juin, de Albert Itoua-Okana. Le deuil se tient au domicile du défunt sis 139 rue Obouya à Talangaï (secteur A.A. Neto)



**REMERCIEMENTS**



Le commandant Emmanuel Ohindou Kanohat et famille, Elinginawe, Mbembe, Okouma et Enganga remercient les collègues, amis, connaissances, les sœurs et frères en Christ de l'Église évangélique du Congo, centre de Poto-Poto, de leur soutien multiformes lors du décès de Mme Ohindou née Bolombo annie Nicole survenue le 26 mai à Rabat au Maroc. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.  
Que son âme repose en paix.

**IN MEMORIAM**

15 juin 2009 - 15 juin 2013  
Il y a aujourd'hui 4 ans que tu as répondu « **Me voici** » à l'Éternel, ton Créateur et tu clames sans cesse ses louanges en chantant :

Le Seigneur est mon berger,  
Je ne manque de rien.

Sur des prés d'herbe fraîche,  
Il me fait reposer.  
Ps 22

Merci de vos intentions de prières  
en sa mémoire.

Que Dieu nous bénisse.

Son épouse



**LITTÉRATURE**

**L'anniversaire d'Alexandre Serguéevitch Pouchkine célébré à Brazzaville**

**Le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a saisi l'occasion de cet anniversaire pour organiser une série de manifestations, la semaine dernière.**

Devant les auditeurs des cours de russe, les russistes congolais, les lycéens, ses compatriotes russes ainsi que les collaborateurs de l'ambassade, le directeur du CCR, Serguei Belyaev, a souligné la place majeure accordée à Alexandre Serguéevitch Pouchkine dans la culture russe et mondiale. Serguei Belyaev a évoqué la compréhension de son œuvre et son génie poétique.

Yanina Enzanza, professeur de russe au CCR, a quant à elle présenté la vie et l'œuvre d'Alexandre Serguéevitch Pouchkine à travers un montage audiovisuel réussi. Les auditeurs des cours de russe ont récité devant leurs collègues des extraits des vers de Pouchkine et chanté des airs russes célèbres. La projection d'un film sur Pouchkine



Les auditeurs congolais de langue russe ont récité des poèmes de Pouchkine. a également séduit et renseigné l'auditoire. Cette célébration s'est poursuivie avec la présentation de l'exposition entièrement consacrée à l'œuvre de Pouchkine.

**Un événement dans un autre : la journée de la langue russe**

À l'occasion de cette journée, Roger Kanza, secrétaire général de l'association des anciens étudiants de la Russie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (ex-URSS), et Constantin Kossat-

chev, chef de l'agence fédérale Ros-sotroudnitchestvo, ont lu des messages de félicitations. Rappelons que la Journée de la langue russe a été instituée par décret présidentiel. La célébration de celle-ci coïncide cette année avec le fait que le gouvernement russe vient d'augmenter le nombre des bourses d'études de l'enseignement supérieur des étudiants congolais. Elles sont passées de quarante à cinquante.

Bruno Okokana

**TOURISME**

**Un Français, perdu dans la forêt, a été retrouvé en vie**

Jean-Marc Demouy, un touriste français dont on avait perdu la trace à Mâh et Invouba dans le département du Pool, a été retrouvé sain et sauf dans la réserve de gorilles de la Léfini, frontière entre le Pool et les Plateaux. L'opération a été rendue possible grâce à l'implication de la police

congolaise et des populations environnantes. Une délégation du ministère de l'Intérieur, accompagnée du Consulat de France au Congo, s'est rendue le 8 juin à Invouba pour remercier les populations pour leur implication dans la fouille. En guise de récompense, la délégation a remis au chef du village,

des denrées (sacs de riz, sel, allumettes, vin, noix de cola) et une enveloppe de 3 millions de FCFA. La consule de France au Congo a, au nom de Jean-Marc Demouy qui a déjà regagné son pays, ajouté une enveloppe supplémentaire de 200 000 FCFA.

Tiras Andang

**APPEL D'OFFRES**

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS) et acquisition du matériel de laboratoire

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de réhabilitation des postes de transfusion sanguine et de fourniture pour l'acquisition du matériel de laboratoire (pour le renforcement des postes).

**Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : Centre national de transfusion sanguine, Direction générale, Cellule de gestion des marchés publics, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27**

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2013 à 14 h00

**Fait à Brazzaville, le**  
**La Directrice Générale**  
**Personne Responsable des Marchés Publics**  
**Dr Amélia BOKILO-DZIA**



Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo )  
+ 33 01 78 77 78 77 ( France ) E- mail: relationclients@flyecair.com



Bienvenue chez vous.

## POURPARLERS DE KAMPALA

## Querelle autour du projet d'accord final

**Kinshasa refuse d'acter les propositions soumises par le M23 à la facilitation au motif qu'elles consacrent, en des termes clairs, la partition du pays. Ce que nie la rébellion qui tient à ce que des questions d'ordre sécuritaire, sociales, politiques et économiques soient également prises en compte.**

Décidément, on n'est pas encore sorti de l'auberge à Kampala où se tiennent les négociations entre la rébellion du M23 et le gouvernement sous la facilitation de l'Ouganda. Ceux qui ont parié sur l'intensification des travaux aux fins de parvenir rapidement à la signature par les deux parties d'un accord final après le retour, le 9 juin, du M23 sur la table des négociations devraient déchanter. Les deux délégations continuent d'évoluer séparément sous la

barbe de la facilitation qui peine toujours à concilier les intérêts des uns et des autres. La délégation gouvernementale conduite par François Muamba (coordinateur du Mécanisme du suivi de l'application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba) émet des réserves sur la proposition d'accord final soumis à la facilitation par le M23. Ce projet, à en croire le gouvernement, contient des dispositions difficiles à avaler puisqu'il consacre, en des termes clairs, la partition du pays.

François Muamba et ses amis présents à Kampala s'en réfèrent notamment à l'article 5 dudit projet qui fait obligation au gouvernement de décréter la partie est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Haut-Uélé, Maniema et Tanganyika) comme étant une « zone sinistrée ». La supercherie du M23

tiendrait au fait qu'il s'obstine à faire de ces provinces des entités jouissant d'un statut administratif particulier, d'une large autonomie financière et fiscale, d'un concept opérationnel particulier pour sa sécurisation, etc. Les rebelles du M23 qui voudraient, par cette astuce, récupérer tous les territoires sous leur contrôle entendent s'octroyer des droits d'exercer leur autorité au grand dam du gouvernement mis devant un fait accompli. Cette disposition qui reconnaît au M23 l'entière souveraineté des territoires échappant au gouvernement autant que d'autres qui prônent l'intégration des rebelles dans l'appareil institutionnel du pays sont redoutées par les experts du gouvernement qui y voient l'ombre d'une partition de la RDC. Conscients des astuces développées par le M23, le gou-

vernement conditionne, par ailleurs, toute conclusion d'accord avec le M23 par le dépôt d'armes de ses combattants.

**La médiation débordée**

Entre-temps, toutes les autres revendications politiques, qui s'écartent du cadre de l'accord du 23 mars (bonne gouvernance, droits de l'homme, démocratie, etc.), sont battues en brèche par les délégués du gouvernement qui refusent toute extrapolation. À ce jour, notent les experts du gouvernement, le M23 n'a plus aucune revendication à faire d'autant plus que toutes ses revendications ont été vidées dans le rapport adopté par les deux parties le 6 février. Ce rapport présente, en effet, les conclusions de deux parties sur l'évaluation de l'accord de paix signé le 23

mars 2009 entre le gouvernement congolais et les rebelles du CNDP d'où sont issus les rebelles du M23.

Toutes ces considérations sont balayées par le M23 qui tient le gouvernement pour responsable du blocage actuel. Les rebelles tiennent à ce que leurs autres préoccupations en rapport avec les questions sécuritaires, sociales, politiques et économiques, sans oublier le Mécanisme du suivi de l'application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, soient aussi prises en compte. La facilitation ougandaise qui se retrouve avec deux projets d'accord final émis par les deux parties devra trancher. Le gouvernement déclare attendre à présent la proposition finale de la médiation devant mettre fin aux discussions.

Alain Diasso

## CÉNI

## L'abbé Malu Malu prête serment et défie l'Église catholique

**L'institution religieuse, qui n'attendait que cette occasion pour se prononcer, réfléchit d'ores et déjà sur la nature de la peine à infliger à cet ecclésiastique.**

Les treize membres de la nouvelle Commission électorale nationale indépendante (Céni) ont enfin prêté serment le 14 juin dans la petite salle de la Cour suprême de justice bondée de monde. Opposants, membres de la majorité et de la société civile et des citoyens de tout acabit ont assisté à l'évènement. « *Je jure sur l'honneur de respecter la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo* », a déclaré l'abbé Apollinaire Malu Malu réinvesti à la tête de l'institution électorale après une première expérience en 2006. Tous les phares étaient focalisés sur cet ecclésiastique qui visiblement était une des rares personnalités de la nouvelle équipe connue de l'opinion. En fait, l'homme de Dieu qui a transgressé l'ordre de sa hiérarchie en acceptant de diriger la Céni sait ce qui l'attend. Dans certains milieux religieux, on évoque déjà une possible excommunication. Le concerné lui-même fait très peu cas des conséquences de son acte. Il est prêt à parer à toute éventualité. Dès la semaine prochaine déjà, son prédécesseur Daniel Ngoy Mulumba lui passera le bâton de commandement. Tout est donc consommé pour l'Église catholique appelée à faire avec cette dure réalité de la rébellion d'un de ses membres. La tâche du nouvel homme fort de la Céni ne sera pas du tout facile lorsqu'on s'en tient aux défis qu'il devra surmonter, notamment la pour-

suite du processus électoral avec l'organisation des élections provinciales et locales. Il s'agit de parachever le processus laissé en suspens par l'équipe Ngoy Mulumba avec, au finish, l'organisation des élections législatives et présidentielle en 2016. Si à la majorité, la personne de l'abbé passe, il n'en n'est pas le cas à l'opposition où on l'assimile à un pantin du pouvoir placé juste pour servir les intérêts du régime.

Des supputations vont bon train jusqu'à faire avaler une possible révision de la Constitution qui permettrait de calibrer les règles de jeu afin de permettre au chef de l'État de rempiler pour un troisième mandat. Et l'abbé président, à en croire une certaine opposition, serait chargé de tout mettre en musique via une fraude organisée. Qu'à cela ne tienne. Au-delà de la controverse que suscite sa personne, l'abbé Malu Malu paraît, dans certains milieux, comme l'homme de la situation. Certains politiques préfèrent lui accorder une chance attendant le juger aux actes plutôt que d'y aller dans des préjugés sans cause. De toute évidence, ce qui importe, c'est que le nouveau promu veille à ce que la volonté réelle du souverain primaire transparaisse à tous les niveaux des scrutins et que son institution soit vraiment indépendante.

A.D.

## SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

## La libéralisation soutenue par un expert belge

**Ce dernier condamne des actions menées pour bloquer la loi sous examen au Sénat et sensibilise pour une participation citoyenne dans les activités du futur organe régulateur prévu.**

Dans une récente réaction, un expert belge dans le domaine de l'Énergie et de l'environnement soutient la libéralisation du secteur de l'Énergie en RDC. Pour le Dr. Ir Pépin Tchoua Heteu, cette option comporterait plus d'avantages pour la population et pour le pays que la situation actuelle, soutenue par certains Congolais dont ceux qui ont appelé à la mobilisation populaire et ont introduit un mémoire au Parlement pour bloquer la loi sous examen au Sénat. « *Cette loi n'est peut-être pas parfaite mais sachez qu'en Belgique et dans d'autres pays européens, le secteur électrique est libéralisé et privatisé même car vous avez tendance à confondre libéralisation et privatisation* », a-t-il fait remarquer.

De l'avis de cet expert belge, la libéralisation du secteur de l'électricité peut être une bonne alternative pour le développement du domaine si cette option est bien encadrée et si l'État ne se désengage pas. « *Je crois que ce n'est pas prévu dans la loi en discussion (j'ai lu la version d'août 2012)* », a-t-il rassuré.

**À qui profite la situation actuelle ?**

Dans ses analyses sur les bénéfices de la libéralisation du secteur de l'électricité, le Dr. Ir Pépin Tchoua Heteu note clairement que la situation actuelle, celle du monopole, ne bénéficie pas à la population. Par contre,

elle lui rend la vie difficile. Cet expert se pose, de ce fait, beaucoup de questions sur les motivations qui conduisent à des actions pour le blocage de la loi sous examen au Sénat. « *Combien de personnes souffrent dans votre pays de la non-disponibilité de l'électricité? Combien de personnes vulnérables perdent leurs marchandises suite à une coupure d'électricité et, par là, s'appauvrissent encore plus. Combien de familles s'approvisionnent tous les jours en détail parce qu'elles ne peuvent conserver les produits frais et vous convenez avec moi que qui achète en détail dépense plus? Combien de personnes meurent dans les centres de santé parce qu'on ne peut intervenir dans l'obscurité ou en absence de courant? Combien de commerçants sont obligés de faire recours aux groupes électrogènes dont l'utilisation est beaucoup plus chère?», a-t-il demandé au destinataire de sa correspondance, le secrétaire permanent du Forum social congolais, Danny Singoma. Pour cet ingénieur, en effet, l'électricité de bonne qualité et fiable permet aux ménages de créer les activités génératrices de revenus aussi bien dans les villes que dans le monde rural. De son avis, avec une électricité fiable même quatre fois plus cher, pour exagérer, ils paieraient encore moins cher qu'avec leur groupe électrogène. « *L'argent ainsi économisé représente seulement pour la ville de Kinshasa plusieurs millions de dollars par an qui seraient réinjectés dans l'économie et profite-**

raient à tous », a-t-il fait remarquer. Dans la libéralisation soutenue par ce belge et la loi sous examen, l'État devra intervenir comme acteur. Mais il est également prévu un autre acteur, le régulateur, qui jouerait le rôle d'arbitre entre les différents intervenants du secteur et réglerait les tarifs. « *Au lieu de bloquer la loi, préparez-vous à exiger la participation citoyenne dans les activités du futur régulateur, comme cela se fait au Cameroun par exemple. La RDC est le pays d'Afrique centrale avec le plus faible tarif aux ménages* », a-t-il conseillé.

Ces remarques du Dr. Ir Pépin Tchoua Heteu, qui est chargé de recherche, Senior Energy, Environment and Climate Change Consultant et directeur DEECC Consulting ont été motivées par cet appel à une mobilisation populaire pacifique lancé pour freiner le processus de projet de loi sur l'électricité au Sénat et pour exiger la transparence et la vérité à la population, qui a été suivi par une action menée le 13 juin au Palais du peuple.

On rappelle que le ministre de l'Énergie et ressources hydrauliques, Bruno Kapandji, a tenu, le 12 juin, un débat scientifique avec des acteurs de la société civile sur la gestion du secteur de l'eau et de l'électricité, qui les a tous mis d'accord sur un certain nombre de principes. Cette rencontre initiée par l'ONG Open society initiative for southern Africa (Osisa) a visé de favoriser un dialogue entre l'État et la société civile dans ce domaine.

Lucien Dianzenza

## SOLIDARITÉ NATIONALE

# Matete lance l'opération de récolte des fonds pour les populations de l'Est

Le coup d'envoi de l'activité a été donné, le 14 juin, par le bourgmestre de cette commune, Bayllon Thierry Gaibene, au cours d'une rencontre organisée dans le hall de la maison communale avec les hommes d'Églises, les responsables d'écoles, des magasins et boutiques, des bars et des chefs des pavillons du marché municipal.

Les premières souscriptions ont été faites le jour même. À travers cet échantillon, l'autorité communale a demandé à toute la population de Matete de s'associer à cet élan de solidarité initié au niveau national et de la ville-province de Kinshasa, en vue d'assister les compatriotes des provinces de l'est du pays en proie à des conflits armés depuis plusieurs décennies. « Nous devons nous unir pour aider les autres, malgré le niveau bas de notre revenu et les difficultés que nous connaissons », a appuyé Bayllon Thierry Gaibene.

## Dons en espèce et en nature

Dans les précisions sur cette aide, la population de Matete a été appelée à verser les dons en espèces dans deux comptes en dollars (USD) et en francs congolais (FC) ouverts par le gouvernement chez Rawbank et gérés par Caritas Congo. Il s'agit du 01000398626-47, pour les dons en FC, et le 01000398225-50, pour les dons en USD. Le bourgmestre a insisté sur l'inscription, dans le bordereau, de la commune [Matete] du



donateur, et le dépôt de la photocopie de ce document auprès des services communaux pour le suivi. S'agissant des dons en nature, l'autorité communale a rassuré du passage dans des quartiers des agents affectés à cette tâche. Mais, selon lui, le don en espèce est préféré à celui en nature, en vue de faciliter l'acheminement vers les populations nécessiteuses.

## La case du voisin brûle

L'autorité municipale de Matete a insisté sur la solidarité légendaire de la population de cette commune. Elle a également recommandé à la population matetoise de garder la renommée de cette municipalité reconnue comme commune pilote dans plusieurs domaines de la vie nationale. La population a notamment été appelée à relayer ce message de solidarité envers les compa-

triotés de l'Est. Cet appel a été appuyé par cette sagesse qui dit : « Ne fais pas la fête quand la case du voisin brûle. Il faut l'aider à l'éteindre... ». Pour montrer l'exemple, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a glissé une enveloppe dans le panier aménagé pour récolter les premières volontés. Son geste avait été suivi par plusieurs autres personnes parmi ses interlocuteurs. Alors que la suite de la sensibilisation a été confiée aux chefs des quartiers. Le bourgmestre de Matete a également profité de cette rencontre pour appeler les hommes d'Églises et les tenanciers des bars et autres bistrotts à mettre fin au tapage sonore diurne et nocturne. « La sanction décidée par l'autorité contre tous les contrevenants est le retrait carrément des autorisations de fonctionner », a-t-il prévenu.

Lucien Dianzenza

## FERMETURE DES CHAÎNES DE TÉLÉVISIONS

# JED en appelle à la bonne foi du gouvernement

La décision condamne des centaines de professionnels de ces médias ainsi que leurs familles au chômage, à l'errance et à la misère.

Le retrait des licences d'exploitation de neuf stations de radios et télévision de télévision émettant à Kinshasa par le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication suscite des réactions diverses dans les milieux des médias. Le 13 mars, l'ONG Journaliste en danger (JED) a exprimé son désarroi face à cette décision du ministre Tryphon Kin Kiey Mulumba « qui condamne des centaines de professionnels de ces médias ainsi que leurs familles au chômage, à l'errance et à la misère dans un pays où l'emploi est une exception, et le chômage, la règle », d'où l'appel lancé au gouverne-

ment de prouver sa bonne foi en ordonnant la réouverture de ces chaînes et en proposant un échéancier raisonnable de paiement.

Dans un communiqué, l'ONG explique comment Baraka TV, Couleurs TV, Arche News, Hope TV, Planète TV, Radio Télé Dieu Vivant, Kin Malebo, Radio Télévision de l'Armée de l'Éternel et Radio Télé Kin N°1 ont vu leurs licences d'exploitation retirées, le 11 mars, pour non-paiement de la redevance annuelle qui s'élèverait à 24.000 dollars américains par organe. Selon JED, le ministre a justifié sa décision en rappelant ses nombreuses mises en demeure visant à pousser les entreprises du secteur de l'audiovisuel privé à s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis du Trésor public et par la volonté du gouvernement d'assurer et de rentabiliser la gestion du

spectre de fréquences. « Nous avons signé avec la Dgrad (Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation), la semaine passée, un paiement échelonné. Nous avons des preuves de paiement. Le ministre a pris cette décision sans se référer à ses services », a déclaré à JED le directeur de Couleurs TV, Nicolas Kuisu, qui a regretté la décision du ministre Kin Kiey Mulumba. Notons que pour l'ONG, aucun prétexte de maximisation des recettes ne peut prévaloir sur le droit du public à l'information, et l'obligation qui incombe au gouvernement de protéger les emplois et d'assurer un meilleur climat des affaires qui permettrait aux opérateurs économiques du secteur des médias de s'acquitter de leurs obligations auprès de l'État.

Jules Tambwe Itagali

## DON DE SANG

# 30% proviennent des donateurs bénévoles en RDC

Placée sur le thème « Don de sang, un cadeau qui sauve des vies », la journée mondiale du donneur de sang a été célébrée le 14 juin.

Aujourd'hui, tout le monde est unanime que le don bénévole de sang sauve des milliers de vies et constitue une thérapie pour accélérer la réduction de la mortalité infanto-maternelle, car il n'y a aucun produit qui peut être substitué au sang.

Cependant, au moment où l'OMS prône que 100% de don du sang devrait provenir des donateurs bénévoles, non rémunérés d'ici à 2020, en RDC la situation est catastrophique.

Selon le directeur du programme national de la transfusion sanguine, Dr Jean-Baptiste Shungu, la RDC a besoin de 450 000 poches de sang chaque année. Malheureusement seuls 30% de sang proviennent de donateurs bénévoles, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas rémunérés.

Le souhait est que la RDC puisse avoir 100% de donateurs bénévoles conformément aux objectifs de l'OMS.

Dr Jean-Baptiste reste néanmoins optimiste. Pour lui, en mettant en place de bonnes stratégies, il serait possible de relever ce défi. Pour ce faire, il propose le renforcement de la synergie entre les partenaires sociaux, les parte-

naires d'appui et le ministère de la Santé publique, la mobilisation de la communauté nationale sur l'importance du don de sang.

La communauté invitée au don bénévole du sang

De son côté, le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, a lancé un appel aux leaders de la société civile, aux leaders traditionnels, religieux et autres de sensibiliser les communautés à souscrire à cet acte de bravoure et d'amour qui sauve de milliers personnes.

Pour lui, le don bénévole de sang « constitue une thérapie contribuant à l'accélération de la réduction de la mortalité du couple mère-enfant mais aussi de la mortalité générale, contribuant directement ainsi au rapprochement des objectifs du millénaire pour le développement ».

Dr Félix Kabange Numbi reste certain que la transfusion de sang et des produits sanguins aide à sauver des millions de vies chaque année. Elle permet de rallonger la vie de patients souffrant des maladies mortelles et d'améliorer leur qualité de vie. La transfusion sanguine est aussi utile lors des actes médicaux et chirurgicaux complexe. Elle joue certainement un rôle essentiel et salvateur dans la protection de la santé maternelle et périnatale.

Aline Nzuzi

## PROGRÈS ÉCONOMIQUE

# Inquiétude en Afrique subsaharienne

La région pourrait revoir à la baisse ses perspectives de croissance dans les cas d'une faible relance des pays à revenu élevé ou d'une chute plus importante des prix des produits de base.

Selon un rapport de la Banque mondiale (BM) sur les perspectives économiques mondiales, ces cas de figure conduiront à une détérioration des soldes des comptes budgétaires et des transactions courantes. D'autres risques intérieurs pèsent aussi sur le continent, notamment la surchauffe des économies opérant un niveau proche de leur capacité, les conditions climatiques défavorables et les troubles politiques. Toutefois, la robustesse de la demande intérieure et les niveaux encore relativement élevés des prix des produits de base aideront l'Afrique subsaharienne à continuer à afficher une solide croissance. Au regard de ces facteurs, associés aux projections de re-

prise de la demande extérieure, il est permis d'espérer une reprise de la croissance sur la période 2013-2015 à des taux légèrement au-dessus de 5%. Si l'on met de côté l'Afrique du Sud (Ndlr : le ralentissement de l'offre en Afrique du Sud, au Brésil, en Inde, en Russie et en Turquie), la région pourrait enregistrer une moyenne de 6,2%. Globalement, le rapport confirme l'atténuation des risques émanant des économies avancées et le raffermissement de la croissance malgré la poursuite de la contraction économique de la zone euro. Plusieurs contraintes liées aux capacités de plusieurs pays à revenu intermédiaire justifieront une reprise modeste dans les pays en développement. Le taux de croissance du PIB mondial devrait s'établir à environ 2,2% cette année, pour passer à 3% en 2014 et 3,3% en 2015.

Laurent Essolomwa

## SCÈNE

# Patson, parrain du Festival Toseka 2

**Waato Balabala et MédiaLab, organisateurs de la rencontre internationale dédiée à l'humour, annoncent la participation de vingt-trois humoristes à la seconde édition qu'abritera le Théâtre de Verdure du 27 au 30 juin.**

Cette année, un peu comme l'an dernier déjà, la Côte d'Ivoire est une fois de plus bien représentée au Festival Toseka. Avec le tiers des humoristes étrangers à l'affiche, le pays d'Allasane Ouattara revient avec force et aligne neuf artistes, carrément la moitié de la participation étrangère. Ce, sans compter son parrain, le français Patrice Mian Kouassi, alias Patson, qui est aussi d'origine ivoirienne.

Cette « sérieuse » représentativité ivoirienne soulignée lors de la conférence de presse tenue le 13 juin à l'Hôtel Memling a tout pour plaire. En effet, les artistes attendus à cette seconde édition ne sont pas de piètres humoristes, bien au contraire ! Et, évoluant chacun dans un registre particulier, il y a vraiment de quoi s'imaginer le meilleur pour Toseka 2. Ce, à commencer par Patson à qui le Jamel Comedy Club a servi de grande vitrine



le révélant au grand public et permis d'enchaîner ensuite petites et grandes scènes sans discontinuer. Adama Dahico qui va signer sa seconde participation et les stars de la série culte Ma Famille ne sont plus à présenter. Rien qu'à penser que les compères Bohiri et Gohou, Abasse, Oupoh et les « affectueuses mégères » Amélie et « Cléclé » seront de la partie suffit pour exciter l'imagination des Kinois. Il leur restera à découvrir l'Ambassadeur Agalawal et Adama Adepoju, le Taxi-conteur. La riche palette made in Côte d'Ivoire

sera renforcée par le tandem Souké-Siriki du Burkina Faso, le Saigneur du rire qui nous viendra du Mali, Asse Major du Cameroun, les voisins du Congo-Brazza Titus Kosmas et Fortuné Bateza. Sans omettre le Gabonais Omar Defunzu chargé d'animer les ateliers en marge du festival et Lazare, le porte-étendard de la Belgique connu de certains Kinois.

#### Saisai et Esoebe dans la danse

Kinshasa elle-même va s'afficher autrement dans Toseka 2. Mars Kadionbo et Éric Kashala déjà présents

à la première édition partageront la scène avec quatre autres noms largement connus. Tout particulièrement, l'entrée de Saisai et Esoebe va sans conteste élargir le cercle de fans de Toseka tout autant que celle de Tuma Haut Fondation et de Dauphin, le jeune imitateur invétéré.

L'organisation réussie de la première édition du festival international d'humour de Kinshasa, Toseka, traduit par un franc succès a rehaussé l'image culturelle de la RDC. Ce mérite, il ne se l'est pas arrogé, il lui est reconnu de droit par les Kinois qui en ont redemandé aussitôt alors qu'à la base Toseka était conçue comme une biennale. Pas les seuls à être sollicités, les Kinois ont juste été les premiers à exprimer leur vœu et les nombreux partenariats développés dans le cadre de Toseka 2 en dit long sur l'impact de la rencontre. L'on comprend ainsi les avis favorables des institutions engagées dans la belle aventure dès le début. La déléguée Wallonie-Bruxelles Kathryn n'a pu s'empêcher d'avouer tout l'« honneur et le plaisir de soutenir un événement aussi réussi ». Et à l'Institut français de se réjouir d'avoir

pris part à cette manifestation qui apporte « du renouveau pour la RDC tout entière ». L'enchantement manifeste de l'Hôtel Memling qui a servi de cadre au point de presse annonciateur s'est traduit de façon concrète. Le cadre huppé de la ville, lui, a choisi d'offrir ses services avec la prise en charge du logement des humoristes. Les médias et autres agences de communication ne sont pas en reste. Outre les treize télé investies dans le projet, les radios et la presse écrite locale, journaux et magazines, France 24 et RFI seront de la partie. Toutes les batteries sont d'ores et déjà en marche pour que les quatre jours à venir offrent du « rire illimité à haut débit ». Le Théâtre de Verdure n'est donc pas prêt de perdre sa qualité de site historique. Inscrit en lettres d'or autrefois à la faveur des événements qu'il a abrités à l'époque Mobutu et, à peine remis d'une longue léthargie avec ses 27 ans d'inactivité, il a retrouvé sa superbe grâce au festival d'humour. Car ce n'est pas abuser que d'affirmer, comme le souhaitent les organisateurs, que Toseka va assurément « marquer l'histoire ».

Nioni Masela

## CÉLÉBRATION

## Handi Musica International fête la musique au K-Mu Théâtre

**L'orchestre qui a une sacrée réputation dans son fief à N'Djili est attendu pour un concert la soirée du 21 juin sur le podium de l'espace culturel voisin à son siège également situé au Quartier 7 à N'Djili.**

Groupe musical composé de personnes vivant avec handicap, Handi Musica International rappelle un peu le célèbre Staff Benda Bilili. Pas aussi connus que ces derniers mais cela n'empêche que les échos reçus de la Tshangu, cette partie de Kinshasa où ils ont coutume de se produire et ont établi leur quartier, les Kinois gagneraient à le connaître. Sa musique, « aux sonorités inhabituelles », est produite à partir d'instruments de fabrication personnelle mélangés aux instruments modernes, nous apprend-on. « Ce groupe fait vibrer le public dès la première seconde de sa montée sur scène », lit-on dans la présentation que le K-Mu Théâtre fait de Handi Musica International.

Créé depuis le 22 août 2009 sous le nom original de Handifolk, l'orchestre a changé une première fois son appella-

tion et est devenu Super Folk avant d'opter, en définitive, pour leur actuelle dénomination Handi Musica International. Le groupe s'est constitué avec quinze hommes et a pris forme au sein du centre pour personnes vivant avec handicap situé au fameux Quartier 7, à N'Djili. Handi Musica International est un groupe à tendance folklorique qui produit des sons de guitare solo sur base de certains instruments traditionnels qu'ils appellent « milangi » et leur guitare basse assez originale est fabriquée à l'aide d'une peau de vache. Jean Busa, Mayanga Fidel, Luzizila Pierrot, Nsimba Pierrot, et Boma Moto Iseyi sont les cinq chanteurs de l'orchestre. L'équipe des instrumentistes compte, en plus des guitaristes Ismaël Milangi (Soliste), Képa Bass (Bassiste), Tour Eiffel (Rythmique), les batteurs Tocha et Koko Fils, le percussionniste Kisolo-kele Pa Muke tandis que Atandele joue au gong et Ibanda Monganga fait office d'animateur-danseur.

N.M.

## PORTRAIT

## Pierre Kwenders, l'artiste du métissage musical

**Le chanteur s'est produit le week-end à la 25<sup>e</sup> édition des Francofolies de Montréal.**

L'artiste a récemment mis sur le marché son premier album intitulé « Whiskey & Tea » qui comprend des titres tels que « Baye Ebele », « Mardi Gras », « indeed », « Let It Play » et « Breaking Point ». De son vrai nom, José Louis Modabi, il est né à Kinshasa avant de s'installer au Canada avec sa mère en 2001. Au sein du collectif rap-électro-soul dIFa (doing it for art), Pierre Kwenders s'est illustré par son chant en lingala en pratiquant un style world, électro et hip-hop. Auparavant, l'artiste avait exercé son talent artistique au sein de chorales communautaires tout en s'imprégnant de la musique canadienne.

« Le résultat est audacieux sans l'être, et c'est ce qui est merveilleux. Sa musique lui est très propre, ses racines l'étant tout aussi. La première écoute de son œuvre musicale peut surprendre, mais on se

laisse rapidement entraîner par ses paroles chantées en lingala, en français et en anglais. L'énergie qui s'y dégage est tout simplement contagieuse », indique le Huffington Post Québec. bercé par la Rumba congolaise dans son enfance, l'artiste se décrit également comme un grand fan de musique francophone, de RnB et de hip-hop. Un mélange de style qu'il qualifie de « musique inspirée » dont les rythmes « vont de gauche à droite ». Sa carrière artistique a connu un virage lors de sa rencontre avec le producteur canadien « Nom de Plume » qu'il considère comme son mentor. « C'est lui qui m'a entraîné là-dedans. C'est lui qui m'a réveillé de mon sommeil. Moi, j'étais en train de rêver, mais il fallait que je me réveille pour que le rêve devienne réalité et lui, c'est la personne qui m'a secoué », explique-t-il au Huffington Post Québec. Une collaboration fructueuse qui permet à Kwenders



Pierre Kwenders

d'intervenir dans des spectacles et dans certains albums. En compagnie de Poncho French, Pierre Kwenders et Nom de Plume forment le collectif dIFa (doing It For art). Ils enregistrent la mixtape « That's how wo doz it » où l'artiste chante en lingala. Selon sorel-tracy.com, le premier mini-album de Pierre Kwenders appartient à ce que l'on appelle désormais la world 2.0, soit une rencontre entre la musique du monde et l'électro.

Patrick Kianimi



Première banque de proximité en RDC

www.biac.cd

**Banque Internationale pour l'Afrique au Congo**

87 Boulevard du 30 juin Kinshasa / Gombe, Tél. : +243 (0)81 555 4000

Nous sommes tous



ÉCOLE DE PEINTURE DE POTO-POTO

# Expositions en France et en Italie

**De passage à Paris, après leur exposition à la Maison des arts du Barcarès puis dans une galerie d'art à Milan (Italie), les artistes-peintres Sylvestre Mangouandza et François-Jacques Iloki, respectivement président et vice-président de l'école, ont confié leurs impressions aux Dépêches de Brazzaville.**

Le périple européen des représentants de l'École de peinture de Poto-Poto s'est déroulé du 1er au 25 mai par une exposition à la Maison des arts du Barcarès (dans les Pyrénées orientales, en France) puis à Milan. Une oc-

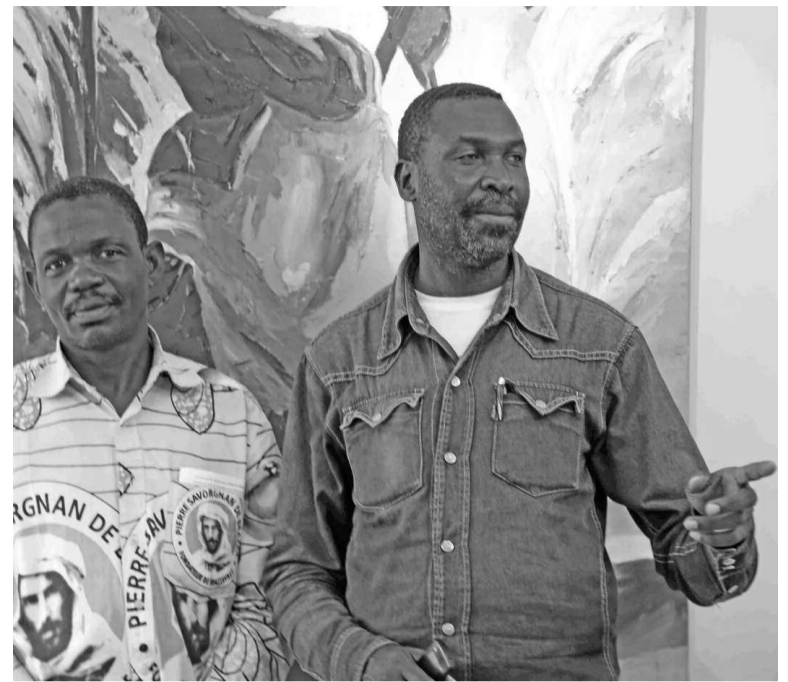
casion de présenter au public une sélection de peintures de l'école et de sculptures contemporaines de l'artiste Virgile Mounkala.

Jonas Balou Tchicaya, directeur de l'école, a exprimé la joie du ministère de la culture sur le choix des œuvres. Il a déclaré, en substance que la « production artistique congolaise témoigne de la vitalité de création des peintres et sculpteurs congolais ». Et le maire de la ville, Alain Ferrand, de réagir en soulignant des œuvres empreintes d'africanité, « de cette Afrique spontanée, où la rela-

tion à l'autre prime, où le rapport avec les traditions est quotidien... ». Les Barcarésiens ont découvert une exposition haute en couleurs, portant haut les codes de l'art traditionnel. « Le public a été surpris par le mélange des couleurs, explique Sylvestre Mangouandza. Pourtant, ajoute François-Jacques Iloki, nous avons eu des collectionneurs de tableaux des années 1960 de l'École de Poto-Poto qui connaissent nos techniques. Malgré cette connaissance, ils étaient émerveillés par le mouvement pictural actuel de l'école... »

En marge de l'exposition, les ambassadeurs de la culture congolaise ont donné des conférences et animé des ateliers. « Le plus impressionnant, confie François-Jacques Iloki, c'était de voir les enfants s'appliquer aux travaux des ateliers sur le parvis de la Maison des arts... »

En l'espace d'une exposition, le Congo et l'ensemble du continent africain se sont offerts aux



Sylvestre Mangouandza et François-Jacques Iloki lors de leur passage à la Librairie-Galerie Congo à Paris

Barcarésiens suivant leurs rites et leurs codes. Des œuvres « dont la réalisation et la maîtrise des couleurs sont parfaites... particulièrement le mélange du rouge et du jaune, couleurs communes avec la Catalogne », assure le maire de la ville d'accueil. Le même engouement pour les tableaux et les sculptures de l'École de Poto-Poto a été vérifié à la galerie d'art de Milan. « Nous avons réalisé plusieurs ventes en Ita-

lie... », a même confié, heureux, François-Jacques Iloki.

Depuis sa création, il y a soixante ans par le français Pierre Lods, la technique de l'École de peinture de Poto Poto voyage à travers le temps et les continents en gardant l'itinéraire d'une passion, « l'âme initiale de la représentation traditionnelle propre au continent africain », conclut Sylvestre Mangouandza.

Marie-Alfred Ngoma

CHRONIQUE

## Juin et sa vocation musicale

Le mois de juin est un mois particulièrement chaud, du point de vue musical, et encore plus depuis qu'en 1982, un ministre de la culture en France, Jack Lang, pour ne pas le citer, a institué la Fête de la musique le 21. Dans la foulée de cette grand-messe musicale, nous évoquerons quelques rendez-vous qui valent que l'on s'y arrête en période estivale.

Le Festival Nuit de Miramas, comme l'on ne peut s'en douter à sa simple évocation, en est à sa 20<sup>e</sup> édition. C'est donc un festival majeur caractérisé par un plateau international, réservé à des musiques dorées sous toutes les latitudes. Il annonce les premières nuits chaudes de l'été, du 18 au 22 juin, pour deux soirées « apéro concert », un concept « vieux Miramas », ainsi que trois nuits de concerts exceptionnels, sur le site féérique du plan d'eau Saint-Suspi. Dans sa programmation l'on retiendra entre autres Ba Cissoko en barge sur l'eau, Raggasonic et l'Orchestre National de Barbes sur la Grande scène, ou encore les musiciens du collège Miramaris au Chapiteau Pagode, le Slam Conservatoire Musique sur la Scène 2 etc.

Le festival Africa fête, quant à lui, célébrera sa 9<sup>e</sup> édition du 27 au 29 juin, période où la ville de Marseille a décidé de se parer des couleurs de l'Afrique, avec, au programme, des projections, des débats, un village exclusivement importé du continent et des prestations musicales gratuites réunissant de nombreux artistes autour de la diversité culturelle du continent africain. Le groupe américain Taoya clôturera en beauté la soirée du 28 juin en prélude aux fameux Espoirs de Coronthie, de Guinée Conakry, qui gratifieront de leurs danses et de leur son Afro-beat, teinté de Roots- Reggae, des Maghrébins Temenik Electric qui exhiberont les musiques populaires du Maghreb surchauffé du rock, de la pop et des sonorités digitales, ou encore du groupe Takeifa du Sénégal qui, pour sa première en France, nous fera découvrir une voix sublime déchirante et dynamique.

L'inoxydable Festival couleur café, fin juin, qui, à ses débuts en 1990, était considéré comme un festival de musique africaine et afro-cubaine et qui, avec environ 5.000 festivaliers, rassemble aujourd'hui le nec plus ultra de la world music pour une participation de plus de 75.000 festivaliers sur trois jours et des milliers de bénévoles à l'espace industriel Tour & taxis, le long du canal de Bruxelles. Avec ses trois chapiteaux le Festival met en scène des artistes du monde entier, de différents courants musicaux, artistes internationaux et d'autres encore méconnus. De nombreux artistes lui doivent une fière chandelle parmi lesquels, Youssou N'Dour, Sinsemilia, Orishas, MC Solaar, Jimmy Cliff...

Difficile de ne pas évoquer le Festival international de Jazz de Montréal car il est considéré comme le plus important festival du genre sur la planète et se déroule annuellement, fin juin début juillet, depuis 1980. Il présente plus de 3.000 artistes et attire plus de 2,5 millions de spectateurs. En réalité voici autant de raison de ne pas s'ennuyer si l'on a le bonheur de savoir apprécier la muse et d'être un globe trotter.

Ferréol Constant Patrick Gassackys



Numéro de vol	Fréquence	Départ*	Origine	Destination	Arrivée*	Avion
LC42 (VOL DIRECT)	SAMEDI	12:30	Paris (CDG)	Pointe-Noire (PNR)	19:20	Boeing 757
LC41 (VOL DIRECT)	DIMANCHE	09:10	Pointe-Noire (PNR)	Paris (CDG)	18:00	Boeing 757

\*heure locale



www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo ) + 33 01 78 77 78 77 ( France ) E- mail: relationclients@flyecair.com



## PROTECTION DE L'ENFANT

# Environ 44% d'enfants victimes des pratiques sociales néfastes à Brazzaville

**En relation avec la Journée de l'enfant africain, célébrée le 16 juin de chaque année, le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire a commandé une enquête sur la situation des enfants dans la ville capitale.**

La 23<sup>e</sup> journée a été célébrée sur un thème pratique : « Éliminer les pratiques sociales et culturelles néfastes affectant les enfants : notre responsabilité collective ». À Brazzaville, la cérémonie officielle s'est déroulée le 15 juin au ministère des Affaires étrangères. D'après une enquête menée par le sociologue Pierre Chetel Kouanga sur un échantillon de 474 enfants, à la demande du ministère des Affaires sociales, 44,30 % des enfants ont déclaré avoir été victimes de pratiques sociales et culturelles néfastes. Il s'agit notamment des enfants accusés de sorcellerie, de mariages forcés, de mutilations génitales féminines, de maltraitance et d'agression sexuelle.

La population cible de cette étude est constituée d'enfants et adultes appelés à apprécier leur connaissance du phénomène de violence à l'endroit des enfants. Autre cible de l'étude, des acteurs de structures œuvrant dans la problématique de l'enfance au Congo. « Il

ressort des résultats de ce diagnostic que la majorité des enfants victimes de violences préjudiciables vivent avec leurs parents. La famille étant ainsi le foyer de ces pratiques, des actions de sensibilisation de masse et de proximité seraient envisageables à l'endroit des parents », précise l'étude.

L'étude a également formulé un certain nombre de recommandations pour la sensibilisation de masse et de proximité à l'endroit des parents et à l'école ; la mise en place d'une stratégie nationale pour prévenir et éliminer toutes les formes de violences faites aux enfants ainsi que l'application de la loi en vigueur.

### Le Congo s'engage à éradiquer ces pratiques

Dans son message rendu public à cette occasion, le gouvernement s'est engagé à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour aboutir à terme, à l'éradication progressive et effective de ces pratiques. « Pour être plus efficaces, les efforts doivent venir de l'intérieur de la culture qui les vit. C'est pourquoi, l'engagement de tous est sollicité afin de promouvoir les valeurs culturelles positives », a indiqué le ministre des Affaires sociales, de l'action hu-



Les participants à la cérémonie de célébration de la Journée de l'enfant africain

manitaire et de la solidarité, Émilienne Raoul.

Selon elle, plusieurs enfants sont au courant de ces pratiques maléfiques auxquelles se livrent leurs parents ou leur voisinage. Elle a reconnu que ces violences peuvent entraîner la mort, des traumatismes et des séquelles graves parfois irréversibles qui entravent le développement psychologique, physique de l'enfant. Ceci avec une forte influence sur sa scolarisation et dans un avenir plus ou moins lointain de son intégration dans la vie sociale des adultes.

D'après la ministre, c'est d'abord l'État qui doit combattre ces pratiques à travers les textes législatifs et réglementaires imposables à tout citoyen. Les droits de l'enfant sont reconnus au niveau national par la Constitution du 20

janvier 2002 et la loi 4-2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Au niveau continental et international, il est régi par la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et la Convention des droits de l'enfant. « Le premier cercle de protection de l'enfant c'est la famille. Lorsque ce premier cercle cède l'enfant devient vulnérable. », a précisé Émilienne Raoul.

Elle a par ailleurs invité les chefs religieux, les associations, les médias à garantir une vie sans violence pour les enfants, en organisant des activités de sensibilisation, pour prévenir et éliminer les pratiques néfastes.

### Une situation gravissime

Encourageant l'initiative de la ministre des Affaires sociales consistant à commander une étude rapide

à Brazzaville, la représentante de l'Unicef au Congo a souligné que cette enquête faisait aussi état des enfants qui auraient parlé des sacrifices d'enfants. « Si cela est avéré, il s'agit d'une situation gravissime et très préoccupante qui mérite toute notre attention. Il s'agit-là des violences qui peuvent avoir des conséquences sur le long terme comme les traumatismes, la déscolarisation », a martelé Marianne Flach.

La vice-présidente du Parlement des enfants du Congo, Marina Paka, a, de son côté, invité les autorités à tout mettre en œuvre pour que les droits des enfants ne soient pas un vain mot. « Nous sollicitons une fois de plus pour accélérer le processus d'adoption des textes d'application de la loi du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo et sa vulgarisation à tous les niveaux pour que triomphe notre intérêt supérieur », a-t-elle demandé. Soulignons que les participants ont suivi la projection du film sur la traite des enfants réalisé à Pointe-Noire intitulé : « Moi, une vendue ».

**Parfait Wilfried Douniama**

## RÉFLEXION

# Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République Française

Monsieur le Président, vous avez reçu ostensiblement le 13 juin, en votre Palais de l'Élysée, un groupe d'organisations non gouvernementales réputées vertueuses avec lesquelles vous avez parlé de la bonne gouvernance. Et vous avez affirmé, à cette occasion, votre intention de faire adhérer prochainement la France à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Permettez à l'observateur que je suis d'énoncer à ce propos les deux remarques suivantes :

1) La France rejoindra au sein de cette institution le Congo qui, au terme d'un long et patient travail de remise en ordre de sa gestion interne, y a été admis et qui fait même partie de son conseil d'administration. Elle aura donc tout loisir de vérifier que la gestion de ce pays, tout particulièrement dans le domaine pétrolier et gazier, est conforme aux normes édictées par la communauté internationale. Il va de soi que nous nous réjouissons de ce geste fort qui semble indiquer que la France va enfin s'informer à bonne source et non par des moyens peu fiables sur ce qui se passe réellement dans le domaine très stratégique de l'exploitation des ressources naturelles.

2) Mais si tel est bien le cas, pourquoi choisissez-vous de rendre publique votre décision en recevant ostensiblement des organisations dont plusieurs sont notoirement opaques, qui attaquent sans répit les plus fidèles partenaires africains de la France, qui nient obstinément les progrès accomplis par ces mêmes pays dans la gestion de leurs ressources naturelles et qui défendent peu ou prou des intérêts contraires à ceux de votre pays ? Il y a là une contradiction que nul ne peut comprendre et sur laquelle, sans aucun doute, aussi hautes et respectables que soient vos fonctions à la tête de l'État français, vous devrez un jour vous expliquer.

Permettez-moi, en effet, de vous rappeler que Transparency international et Sherpa, pour ne citer que ces deux Ong, sont depuis longtemps soupçonnées d'œuvrer pour des puissances obscures. Et si cette information n'est pas encore remontée jusqu'à vous, permettez-moi également de vous suggérer de recevoir quelques instants pour en parler le président de la fondation Prométhéus, qui a rassemblé sur le sujet des éléments de preuve aussi inquiétants qu'irréfutables dont la presse française s'est fait l'écho à plusieurs reprises dans les derniers mois.

Demandez-vous, Monsieur le Président, pourquoi un

homme qui se dit proche de vous, William Bourdon, héritier d'une très riche famille coloniale qui vient de se distinguer en annonçant la fermeture d'une de ses usines en France alors que ses profits atteignent des sommets, pourquoi donc cet avocat cible trois pays du Golfe de Guinée, et trois seulement, dans l'affaire dite « des biens mal acquis ». Placé comme vous l'êtes, il ne devrait pas être très difficile d'actionner les services de renseignement de l'État français et de remonter la filière pour savoir qui se cache précisément derrière les Ong que vous recevez avec tant d'honneur.

Vous avez, certes, des problèmes plus importants que celui-là à régler dans le moment présent. Mais rien ne serait plus dangereux pour votre image et pour celle de la Nation française que de vous laisser ainsi manipuler. Et c'est pourquoi je vous suggère, avec tout le respect dû à vos très hautes responsabilités, de lancer enfin les investigations qui s'imposent. Faute de vous y résoudre après avoir donné imprudemment l'impression de légitimer ces Ong, vous risqueriez de devoir un jour faire publiquement amende honorable.

Bien respectueusement.

**Jean-Paul Pigasse**